

Rappel - élagage des haies et des arbres

L'hiver est la meilleure saison pour tailler vos haies ou autres végétaux pouvant empiéter sur le domaine public ou même chez vos voisins.

L'avancée des branches d'un arbre ou la largeur d'une haie pouvant gêner la circulation ou mettre en jeu la sécurité des automobilistes, des cyclistes, des piétons, doivent être surveillées et maîtrisées.

Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies. Il peut aussi imposer un défrichage.

L'article L.2212-2-2 permet, après mise en demeure restée sans résultat auprès de l'administré concerné, de procéder à « l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».

Élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales en France. Vous élirez le conseil municipal qui élira ensuite le maire, les adjoints et sera chargé durant 6 ans de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Les règles de l'élection municipale ont changé, pour les communes de moins de 1000 habitants, comme La Roque-Gageac, suite à la loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste bloquée et paritaire** s'applique comme pour toutes les autres communes.

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **il ne sera plus possible d'ajouter de noms, ni d'en enlever ou d'en rayer**. Le « panachage » n'est plus autorisé et rendrait le bulletin nul.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 04 février 2026 en ligne, en flanchant ce QR Code et jusqu'au 06 février en Mairie.

Vous avez la possibilité de vérifier votre situation électorale directement en ligne via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE.



Tour de France

Notre commune sera traversée par le Tour de France le samedi 11 juillet 2026 lors de l'étape Périgueux-Bergerac.



Retrouvez nous sur : www.laroquegageac.fr / www.panneaupocket.com



LA ROQUE INFOS



Joyeuses Fêtes



Décembre 2025



Chers Laroquoises,
Chers Laroquois,

Vous trouverez dans ce numéro le détail des festivités de fin d'année dans notre commune, quelques activités récentes et aussi quelques rappels nécessaires pour bien vivre ensemble.

L'équipe municipale, administrative, technique, ainsi que vos élus sont à votre écoute et à votre disposition dans un monde et une actualité où il est plus que jamais précieux de savoir que notre identité communale demeure une référence précieuse pour chacun.

Tous ensemble nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous nous réjouissons de vous retrouver bientôt.

Jerôme Peyrat
Maire de La Roque-Gageac,
conseiller régional, vice-président de la communauté de communes de Sarlat Périgord noir.

Animations de Noël

Pour bien terminer l'année, retrouverons-nous, dans la convivialité, deux jours durant à partir de midi, devant le sapin ou sous la halle s'il pleut,

Samedi 27 Décembre

Auberge espagnole de Noël organisée par l'association La Station. Chacun emmène son petit plat salé ou sucré, son assiette et ses couverts.

Service de velouté de saison et de desserts par le restaurant Le Patio.

Grillades de bœuf, frites par le Comité de jumelage.

Dimanche 28 Décembre

Punch par le bar Le Palmier
Tourin proposé par l'Amicale laïque.
Assiettes de charcuteries et de fromages par la boutique Noiseline du Périgord
Grillades de Gibier par l'Association des chasseurs
Omelette aux Truffes par les Élus
Crêpes, vin chaud, chocolat chaud, infusions par l'Amicale laïque

Vœux de la Municipalité le vendredi 16 janvier à 18h30

Jérôme Peyrat et les membres du conseil municipal sont heureux de vous convier à une cérémonie des vœux au foyer laïque Fernand Valette suivie d'un apéritif buffet

Repas des Aînés le dimanche 25 janvier à midi

Comme chaque année, la municipalité offrira un repas aux aînés de la commune.
Des invitations seront adressées courant janvier.
Le déjeuner sera servi au foyer ou porté à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Belle reconnaissance pour la cantine de La Folle Avoine

La cantine de l'école La Folle Avoine, récompensée par la plus haute certification Ecocert Niveau 3 Excellence.

Engagée depuis quelques années dans une démarche Eco responsable, Béatrice Teytaud, responsable du restaurant scolaire, s'est vue remettre, en présence du sous-préfet, du président du conseil départemental et d'élus des deux communes le label Ecocert en cuisine Niveau 3.

Enfants, parents, enseignants et encadrants bénéficient ainsi d'une cuisine de haute qualité.



Notre jumelage avec Saint Thomas au Québec a fêté ses 20 ans



En septembre 2025, une délégation a fait le déplacement jusqu'au Québec et plus précisément à Saint Thomas, province de Lanaudière, jumelée avec La Roque-Gageac, depuis 2005 pour fêter ce vingtième anniversaire.

Les Laroquois ont été reçus durant le week-end de la fête, dans des familles thomasiniennes avant de partir à la découverte du Pays. Plusieurs cérémonies ont eu lieu et une sculpture a été installée au parc de l'Amitié à Saint Thomas.

La célébration de cet anniversaire aura lieu à La Roque en

Atelier cuisine



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Sarlat Périgord Noir et la Mairie ont organisé le 29 septembre et le 20 octobre dernier deux ateliers de cuisine gratuits pour les plus de 60 ans :

- une balade gourmande à la découverte des plantes sauvages et comestibles suivie d'une dégustation.
- un atelier cuisine comprenant la préparation d'un repas avec une cheffe cuisinière de l'association les Insatiables suivi d'un déjeuner partagé.



Ces deux ateliers dynamiques ont réuni chacun plus de 20 participants et avaient pour objectifs la prise de conscience de l'importance de l'alimentation, la transmission du savoir-faire et la convivialité autour d'un repas partagé avec comme thématique les aliments, la cuisine, le repas et l'impact écologique.

Cimetière



Dans le cadre d'une démarche de valorisation et de tri des déchets, la municipalité vous rappelle que le container à couvercle vert est destiné à recevoir les plantes fanées ayant été déposées sur les tombes. Les pots en plastiques sont quant à eux à déposer dans le container à couvercle jaune.

Ce cimetière est entretenu tout au long de l'année par l'équipe municipale sans usage de pesticides et dans le respect du cycle des fleurs et plantes apportées par les familles.

Octobre rose

A l'occasion du mois d'octobre consacré à la lutte contre le cancer du sein, le village s'est paré de rose.

Le dimanche 5 octobre, plusieurs animations ont été organisées attirant plus de 100 personnes :

Le bénéfice (828 €) récolté par les différentes associations Laroquoises a été entièrement reversé à l'antenne de la ligue contre le cancer de la Dordogne.



Cérémonie du 11 Novembre 107ème anniversaire de l'armistice de 1918



La traditionnelle cérémonie du 11 novembre a débuté par un dépôt de gerbe au cimetière, sur la tombe du soldat inconnu, celle-ci s'est poursuivie au monument aux Morts sur la place du 08 mai 1945, avec la lecture du message de la Ministre des Armées par Monsieur le Maire en présence de son conseil et de nombreux laroquois.

Un apéritif offert par la municipalité servi sous la halle a clôturé cette cérémonie toujours émouvante.

Inauguration de la cabane de chasse

Le samedi 22 novembre a été inaugurée la cabane de chasse située aux Terroches en présence de Germinal Peiro, Président du Conseil Départemental, de Fabienne Lagoubie et de Benoît Sécrestat, conseillers départementaux, de Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat, de Jérôme Peyrat, maire de La Roque-Gageac, de Eric Gauthier, adjoint de la mairie de Vitrac, ainsi que les co-présidents de l'association de chasse, Messieurs Thierry Cluzel et Alain Lasserre, porteurs avec leurs adhérents de ce beau projet.



Marché de Noël du Comité de Jumelage



Le Dimanche 30 novembre a eu lieu le Marché de Noël organisé par le comité de Jumelage au profit de l'échange d'enfants avec Saint Thomas au Québec. 22 enfants de La Roque-Gageac et de Vitrac en classe de CM1/CM2 à l'école de La Folle Avoine s'envoleront pour le Québec en juin prochain, à la rencontre de leurs correspondants et à la découverte du pays.

Collecte des encombrants le 1er vendredi du mois

Afin de faciliter les déplacements pour les administrés ne pouvant se rendre à la déchèterie ou ne pouvant utiliser un véhicule adéquat, la municipalité propose l'enlèvement des encombrants chaque 1er vendredi du mois sur inscription auprès du secrétariat de mairie : 05.53.29.51.52.